

1933 - Dès 1933, avec l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne, une organisation raciste et antisémite devient le puissant parti nazi (contraction de « Nationalsocialist »). Sous son instigation on arrête et enferme dans des camps de concentration, d'abord tous les opposants au nouveau régime : communistes, socialistes, chrétiens démocrates.

Au nom de l'idéologie de la race pure prônée par Hitler, on pratique en Allemagne même, l'élimination physique des handicapés. Les juifs allemands quant à eux, sont interdits du droit d'exercer une profession ou de tenir un commerce et leurs enfants bannis de l'enseignement. Ceux qui n'ont pas pu s'enfuir à l'étranger sont persécutés, pourchassés et arrêtés, il en va de même pour les tziganes.

1939 - En 1939, l'Allemagne nazie déclenche la guerre en envahissant la Pologne. La France vaincue et occupée par les troupes allemandes en 1940 est gouvernée par Pétain qui marque son allégeance à Hitler par la fameuse « poignée de main » à Montoire.

1942 - Le 20 janvier 1942, les dirigeants hitlériens réunis à la Conférence de Wannsee, mettent au point « la solution finale », vaste plan destiné à l'élimination systématique de tous les Juifs d'Europe.

En France, devant les exigences nazies, le gouvernement de Vichy prend l'initiative d'arrêter, en plus des Juifs adultes, les enfants qui seront séparés de leurs parents et regroupés notamment au camp de Drancy près de Paris avant d'être expédiés dans les trains de la mort vers Auschwitz ou d'autres camps d'extermination. Sur les quelques 300 000 Juifs de France, 65 000 hommes, femmes et 11 000 enfants seront ainsi acheminés par des convois organisés par les autorités françaises : seuls 3% survivront à ce « séjour en enfer ».

Plus des deux tiers des Juifs de France ont donc pu échapper aux persécutions grâce à l'aide d'organisations diverses et la solidarité active de nombreux français.

Editeur, Association "Les Amis de Trôo"

Carte postale photographique

Création J.-P. MOREAU 41800 Montoire
Reproduction Interdite



A Trôo, durant la deuxième guerre mondiale de 1942 à 1944, à deux pas de la « Kommandantur » (poste de commandement militaire allemand), ainsi que dans les villages d'alentour, on a accueilli, protégé et sauvé des camps de la mort nazis, plus d'une vingtaine d'enfants juifs.

On les a appelés « enfants cachés », c'est à dire soustraits aux lois antijuives de l'époque.

En provenance de Paris, ils sont arrivés ici par l'intermédiaire d'organisations de sauvetage des enfants et le concours de toute une chaîne de solidarité.

Les enfants suivirent dans les écoles publique et libre une scolarité sans histoire. On peut voir sur cette photo de classe de Trôo en 1943 :

Georgette, Marcelle, Paulette, Rachel, Rosette Z. avec leur institutrice Mademoiselle Lévy.

Il y avait aussi Anna, Annette, Berthe, Isabelle L., Isabelle F., Rosette K., élèves à l'école catholique dans la classe de Mademoiselle Martin.

A l'école des garçons : Georges, Jacques, Paul, René, Robert, Sylvain et d'autres encore, dans la classe de Monsieur Sigot.

Nombre d'entre eux n'avaient déjà plus leurs parents, arrêtés lors de la grande rafle du Vel'd'Hiv' du 16 juillet 1942 à Paris. Placés dans des familles de condition souvent très modeste, ils ont été accueillis avec bienveillance et sympathie. Pour assurer leur sécurité on les a fait parfois passer pour des petits « réfugiés de Brest ». Jamais ces enfants, alors âgés de 5 à 14 ans, ni leurs familles d'accueil, ne furent inquiétés ; ils suivirent une scolarité normale dans les écoles de Trôo. Certaines familles envisageaient même d'adopter les enfants qui leur avaient été confiés, s'ils ne retrouvaient pas leurs parents après la guerre. Tout le monde au village savait qu'ils étaient « les petits juifs » mais « qu'il ne fallait pas le dire » et personne ne l'a dit, pas même les enfants.

Le maire de l'époque, M. PICHON (1877-1962) a aidé de façon inestimable les enfants accueillis, notamment quand il a, de sa propre initiative, échangé leurs cartes de rationnement, barrées du tampon rouge infamant : "JUIF" contre des cartes normales, malgré les risques ainsi encourus en agissant contre les directives des autorités en place. (Cette action est confirmée par les archives du Centre de Documentation Juive.)

Ceux qui se sont réunis ici 50 ans plus tard gardent un souvenir heureux de leur séjour ; ce village, comme les autres tout proches, ont représenté pour eux un véritable havre de paix dans la tourmente. Dans le livre d'or remis à la mairie de Trôo en 1996 par un groupe de ces anciens « enfants cachés » - comme sur la plaque du souvenir qu'ils ont tenu à apposer en même temps - on peut lire leur volonté « d'honorer et perpétuer la mémoire de toutes personnes, connues ou anonymes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à la sauvegarde des enfants traqués ». Ils portent ainsi « témoignage de l'attitude humaine et digne de toute une population envers ces enfants, au mépris des lois racistes de l'époque et des dangers encourus ».

Le port de l'étoile jaune était obligatoire pour tous les juifs dès l'âge de 6 ans, conformément à la loi du 3 octobre 1940 sur le STATUT DES JUIFS élaboré par le gouvernement de Vichy, les excluant de la société française. A Trôo, on ne la portait pas.

« Jeunes et enfants qui nous écoutez : nous étions nous aussi des enfants comme vous, et nous voici arrivés à l'âge de vos grand-mères et grands-pères. Vous non plus n'oubliez jamais ce qui s'est passé ici et dans tout le pays. Soyez fiers de l'attitude digne et humaine et de la compassion témoignée par ces anciens de votre région vers qui va toute notre reconnaissance.

Vous nous voyez et vous nous entendez comme témoins directs de cette terrible époque.

Alors, maintenant et plus tard, ne laissez personne dire que rien de tout cela n'a existé. Et faites tout ce qui est en votre pouvoir pour empêcher de tels actes ici ou ailleurs. Enfin, et ce sera notre dernier mot : ne laissez pas s'installer la haine ! ».

Extraits du discours prononcé le 28 septembre 1996 à Trôo
au nom du groupe d'anciens « enfants cachés ».

Les années 41-42 et 1943 ont été de bien sombres années. Nul n'était à l'abri d'une dénonciation calomnieuse et mensongère. La providence nous obligeait à veiller et évidemment le silence était de rigueur à votre sujet.

Extraits de la lettre de l'Abbé Sanson, curé à Trôo pendant la guerre.

Textes, Groupe "Les enfants cachés de Trôo"